



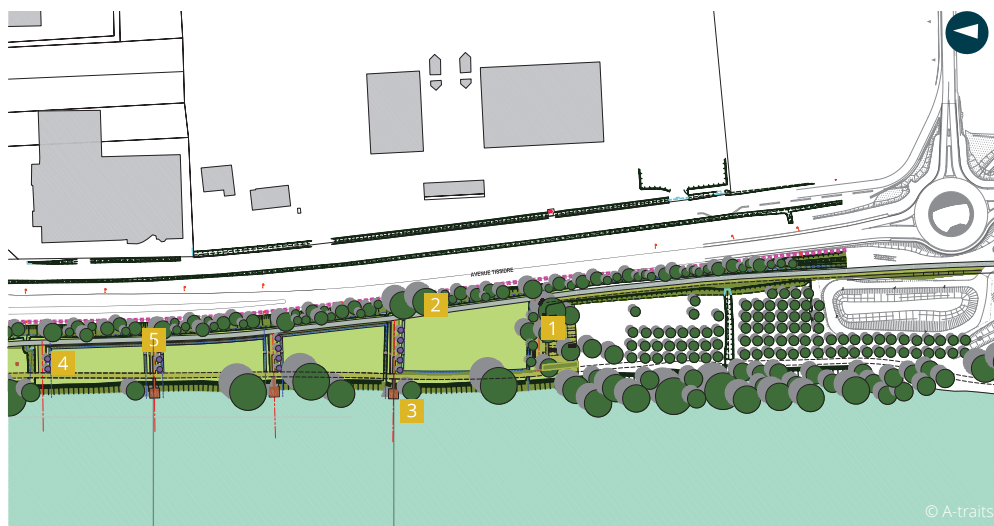
BERGES DE GARONNE, AGEN

© A-traits

L'espace aménagé correspond à une large bande de prairie bordée d'un côté par un talus herbeux soutenant la route, et de l'autre côté, par la ripisylve de la berge de Garonne. Située en entrée de ville, à proximité des zones d'activités, la prairie est inondable en moyenne tous les deux ans. L'intervention s'est attachée à traiter les accès au site et à redonner une visibilité au fleuve. Des plantations sur le talus ont permis d'atténuer la présence de la route, une allée à usage mixte piétons et vélos a été aménagée au pied de ce talus. Afin d'opérer la « reconquête du fleuve », la ripisylve a été éclaircie et des pontons couverts s'avancant vers le fleuve ont été installés. Cette séquence d'aménagement fait partie d'un projet d'ensemble composé de 4 séquences allant de ce secteur au Pont-Canal.

LES + DU PROJET

- la restitution de l'usage récréatif des berges de Garonne
- la gestion différenciée des prairies pensée dès la phase de conception en association avec le service des espaces verts de la ville d'Agen (site classé en zone Natura 2000)
- la réutilisation des bois abattus sur place pour la réalisation de bancs, tabourets et habillages des cages à débourbeurs



Zones aire de jeux libres / pique-nique / pontons

- | | | |
|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 1 Aire de stationnement | 3 « Ponton cabane » | 5 Mobilier mixte pique-nique |
| 2 Talus planté | 4 Collection de pruniers | |

Maîtrise d'ouvrage :
Ville d'Agen

Maîtrise d'œuvre :
A-traits architecture & design graphique (Nathalie Darriet-Rullaud et Jean-Charles Piroux architectes DPLG) - Mandataire : Michel Corajoud (paysagiste DPLG)

Réception : secteur n°1 – juillet 2013

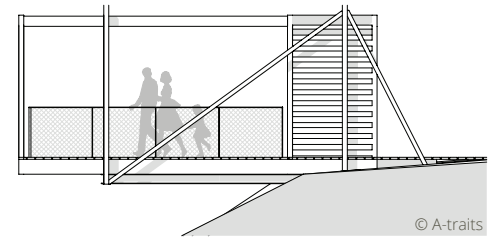
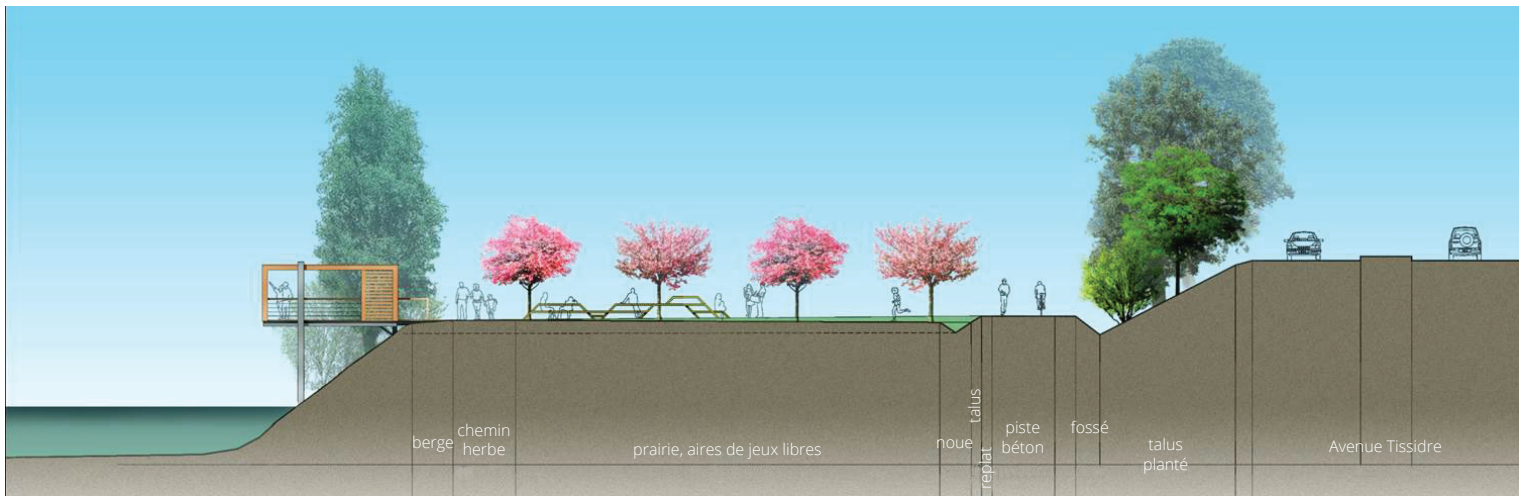
Montant des travaux : 675 241€ HT (année de référence : 2013)

Surface traitée : 5 hectares

Ratio indicatif : 13,50 €/m²



Plan de masse d'une section de l'aménagement.



Ponton, coupe façade sud

Dans la zone la plus large, au Sud, des pontons couverts s'avancent sur la berge offrent une vue du fleuve en même temps qu'un abri pour le soleil. Les plateformes partiellement ombragées sont formées à partir de portiques en acier et d'éléments en bois. Ces petites structures ponctuant l'aménagement sont des lieux de convivialité et d'observation du paysage.



→ Un espace ouvert qui permet à tous les habitants du territoire mais aussi aux touristes de se réapproprier ce lieu, véritable poumon vert.



Des panneaux de 2 mètres de haut constitués de fers verticaux dans lesquels viennent se glisser les bois issus de l'abattage des acacias de la ripisylve masquent les transformateurs (cages à déboubeurs).



La végétation sur la berge a été éclaircie : les sujets remarquables ont été conservés et élagués en partie basse pour maintenir l'ombre et permettre des vues sur le fleuve. Un chemin piéton enherbé (mélange terre-pierre) a été réalisé et divers équipements (jeux, agrès de parcours santé) ponctuent la promenade. L'allée d'usage mixte piétons-vélos en béton, est le seul élément minéral rapporté dans ce secteur.

→ Il est un lieu structurant et pertinent à proximité de Garonne et du Parc Naturel de Passeligne, reliant Boé à Saint-Hilaire de Lusignan.

→ Il permet de renouer avec la nature en ville avec dans son prolongement la prairie du pont canal et la future Maison du vélo. On s'y balade à pied, à vélo, de manière ludique ou sportive, seul en flânant et rêvant, en famille ou avec des amis en toute convivialité et toutes générations confondues.

→ Ré apprivoiser et se réconcilier avec le fleuve est un enjeu majeur de la Ville d'Agen.